

## EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 3364

21 mars 1891, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h., p.

Classe 64

ALB. JEANNERET & FRÈRES, à S<sup>T</sup>-IMIER.

## Compteur-chronographe.

Notre mécanisme de compteur-chronographe est représenté à une échelle exagérée dans le dessin ci-joint, dans lequel la fig. 1 est une vue du mécanisme placé sous le cadran (ce dernier étant supposé enlevé), dans sa position de marche. Fig. 2 est une vue du dessus du mouvement pendant la marche. Fig. 3 est une vue du dessus du mouvement et fig. 4 une vue du mécanisme placé sous le cadran, pendant l'arrêt du chronographe.

Dans toutes les figures les mêmes lettres désignent les mêmes parties.

Le barillet *A*, fig. 1, transmet sa rotation à la grande moyenne *B*, placée entre le centre de la montre et le pendant, et dont le chevillot porte le canon de l'aiguille *C* du compteur des minutes. La roue de grande moyenne *B* transmet son mouvement à la petite moyenne *C'* qui actionne la roue de champ *D* dont l'axe est placé au centre de la montre et porte le canon de l'aiguille *E* des secondes. Enfin la roue de champ *D* actionne le balancier *G* par l'intermédiaire de la roue d'échappement *F*.

Le remontoir se compose d'un pignon de couronne *H* dans lequel s'engage la partie carée de la tige de couronne *J*, et de deux rochets *K* et *L*. Le rochet *K* engrène dans la denture

du pignon de couronne *H* et dans celle du rochet *L* fixé sur l'arbre du barillet.

Un cliquet *M* d'une disposition originale, engage sa dent *m* dans la denture du rochet *L*. Ce cliquet se termine par une queue arrondie *m'* faisant ressort et s'appuyant contre le couvre-rochets *N* qui sert à maintenir en place tout à la fois les rochets *K* et *L* et le cliquet *M* pivoté en *m'*, fig. 3.

L'arrêt et la mise en marche du chronographe sont commandés par un levier *O* placé sur la platine, fig. 3. Ce levier est pivoté en *o* et son talon est formé d'une manière analogue à celui du cliquet qui vient d'être décrit, c'est-à-dire qu'il se termine par une queue arrondie *o'* faisant ressort et s'appuyant contre une goupille *a*. Le levier *O* porte un tenon *b* qui traverse une ouverture *c* de la platine et va s'appuyer sous l'effort du ressort *o'* contre la roue à colonnes *P*. Enfin l'extrémité du levier *O* porte un fil d'archal *d* recourbé en crochet de façon à embrasser un segment du balancier *G*, lorsque le tenon *b* du levier *O* est soulevé par une partie pleine de la roue à colonnes *P*, fig. 3 et 4. Lorsque le tenon *b* tombe dans une encoche de la roue à colonnes *P* le crochet *d* ne s'écarte pas seulement du balancier *G*, fig. 1 et 2, pour le laisser libre d'osciller, mais il lui donne une

impulsion qui assure le départ exact du chronographe.

$Q$  est le double marteau de remise à zéro dont le talon  $q$  s'appuie sur la roue à colonnes  $P$  sous l'effort du ressort  $e$ . Son bec  $g$  actionne le cœur  $C^x$  du compteur et son bec  $i$  actionne le cœur  $E^x$  de l'aiguille des secondes.

Lorsque les parties se trouvent dans la position représentée par les fig. 3 et 4 le chronographe est arrêté, le tenon  $b$  du levier  $O$  étant soulevé par une partie pleine de la roue de colonne. A une pression de la tige de couronne sur le levier à cliquet  $R$  on produit, par le fait de l'engagement de la dent  $q$  dans une encoche de la roue à colonnes  $P$ , et de l'action du ressort  $e$ , la chute du marteau  $Q$  sur les cœurs et la remise à zéro simultanée des deux aiguilles, position des pièces non représentée dans le dessin. Pendant cette chute du levier  $Q$  le levier  $O$  reste dans la position de la fig. 3. A une nouvelle pression exercée sur la tige de couronne le tenon  $b$  du levier  $O$  tombe dans une coche de la roue à colonnes et le crochet  $d$  donne l'impulsion au balancier  $G$  en prenant

la position représentée par la fig. 2, le levier  $Q$  étant soulevé en même temps comme le montre la fig. 1. Puis, à une troisième pression le tenon  $b$  du levier  $O$  est de nouveau soulevé par une partie pleine de la roue à colonnes et les pièces reprennent la position représentée par les fig. 1 et 3.

#### EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention :

Un mécanisme perfectionné de compteur-chronographe, caractérisé par :

- 1° Le levier  $O$  avec tenon  $b$ , talon à ressort  $o^x$  et crochet à ressort  $d$ ;
- 2° La forme du marteau de remise à zéro  $Q$ ;
- 3° Le cliquet  $M$  avec talon à ressort  $m^x$ ;
- 4° La forme du couvre-rochets  $N$ ;
- 5° La position de la roue de grande moyenne  $B$  placée entre le centre de la montre et le pendant et portant l'aiguille  $C$  du compteur des minutes.

ALB. JEANNERET & FRÈRES.

Mandataire : E. IMER-SCHNEIDER.

Abb. Jeanneret & frères.  
21 mars 1891.

Brevet N° 3364.  
1 feuille.

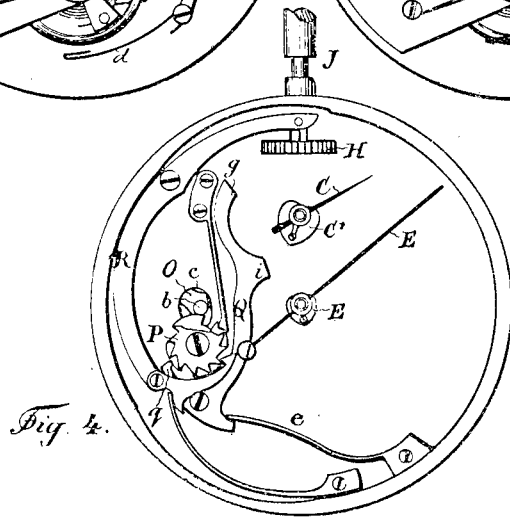
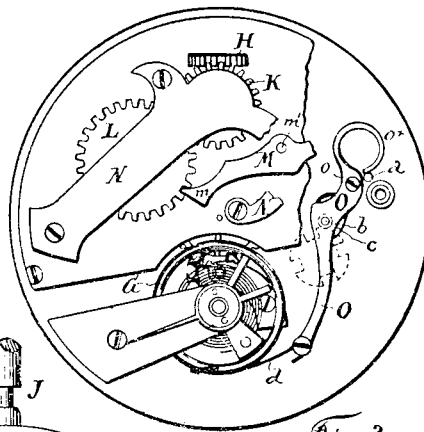
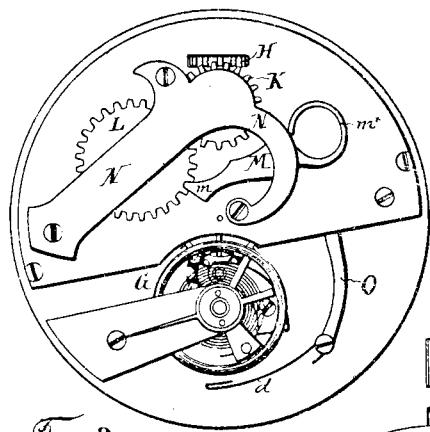
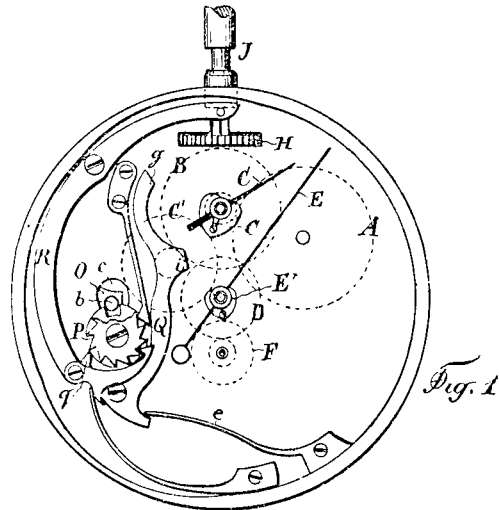


Abb. Jeanneret & frères.  
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.